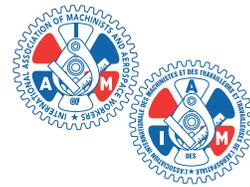


INTERNATIONAL ASSOCIATION
OF MACHINISTS AND AEROSPACE WORKERS
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES
ET DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
DE L'AÉROSPATIALE



Office of the Canadian General Vice-President • Bureau du Vice-président général canadien

IAMAW Canada, 18 Wynford Drive, #310, Toronto, Ontario M3C 3S2

TEL: 416.386.1789 • FAX: 416.386.0210 • info@iamaw.ca •  IAMAWCanada  @IAMAWCanada

16 juin 2020

Consœurs et confrères :

Objet : Air Canada – Prolongation de la SSUC

Au cours des derniers jours, j'ai reçu un certain nombre de courriels et de demandes de renseignements pour obtenir des clarifications. D'entrée de jeu, je vous envoie à nos ressources en ligne:

- J'ai exposé dans une lettre publiée les activités qui ont mené à la prolongation du programme de la SSUC. Cette lettre se trouve sur le site Web de la LD140 : http://district140.iamaw.ca/wp-content/uploads/2020/06/GVP-Letter-re-Air-Canada-CEWS-Extension-June-9-20_FR.pdf.
- Le site Web de l'AIM Canada contient également beaucoup d'autres renseignements sur le Covid : <http://www.iamaw.ca/nouvelles-covid-19/?lang=fr>
- L'AIM engage activement ses membres dans une campagne de rédaction de lettres adressée au Premier ministre Justin Trudeau, au ministre des Finances Bill Morneau et au chef du NPD Jagmeet Singh. J'encourage tous les membres de l'AIM à signer et à appuyer cette campagne : <http://www.iamaw.ca/le-programme-de-subsventions-salariales-lien-vital-aux-travailleurs-canadiens-a-ne-pas-enlever/?lang=fr>

Dés le départ, **l'AIM n'a pas mis à pied une seule personne d'Air Canada ou de tout autre lieu de travail représenté par l'AIM.** C'est des actions de l'employeur auquel nous nous sommes farouchement opposés. Nous continuons aujourd'hui de nous battre pour garder le maximum de membres employés ou sur la SSUC, et nous travaillons avec le caucus du NPD pour exercer des pressions sur la compagnie.

Air Canada a déclaré que ses chiffres présentement sont fondés sur ses besoins actuels ainsi que pour les besoins prévus au cours des prochains mois. **Pour être tout à fait clair, c'est Air Canada qui a pris les décisions concernant le nombre d'employés, quels départements, et quels endroits seraient retenus sur la SSUC. Pas par l'AIM.** Si l'AIM avait juridiction et autorité pour forcer Air Canada à prendre cette décision, la compagnie garderait l'ensemble des employés sur la SSUC. C'est ce qu'il y a de mieux pour nos membres, car c'est un revenu dont ils ont grandement besoin sur leurs chèques de paie.

Dans nos discussions avec Air Canada, on nous a donné un ultimatum « à prendre ou à laisser ». Il s'agissait soit de 541 membres ou rien. J'ai reçu de la correspondance de membres qui estime que nous n'aurions rien dû accepter – aucun employé sur la SSUC. Cela n'aurait pas rendu service aux membres qui, selon l'ancienneté, devaient être rappelés au travail.

De plus, cela aurait signifié que **tous les membres inactifs d’Air Canada auraient été mis à pied** et forcés d’utiliser le PCU, étant donné qu’Air Canada n’avait pas l’intention de maintenir les avantages de la SSUC pour tout le monde. Cela n’aurait pas permis de placer tout le monde sur la SSUC. Je crois comprendre que c’est précisément ce qui s’est produit dans le cas des agents de bord, qui sont tous maintenant mis à pied, et qui auraient pu conserver les avantages de la SSUC pour leur prochain groupe d’ancienneté.

Compte tenu du nombre de membres de l’AIM qui resteront inactifs (541), on estime que la valeur de ces fonds supplémentaires pour ces membres dépasse 1,68 million de dollars. L’AIM ne pouvait pas, de bonne foi, laisser cet argent sur la table. La décision d’aller de l’avant a été prise après mûre réflexion.

Adopter une approche de tout ou rien aurait été une décision irréfléchie et inappropriée à prendre au nom des membres de l’AIM qui sont les prochains à être nommés pour les rappels anticipés. Certains membres sont d’avis que « si je ne peux pas avoir la SSUC, personne ne devrait l’avoir ».

Je suis respectueusement en désaccord. En fin de compte, c’était la bonne décision pour l’AIM et pour nos membres, en particulier pour ceux qui ont le plus d’ancienneté qui sont à rappelés. Nous l’avons examinée très attentivement et elle a été faite de bonne foi au nom des membres de l’AIM. Je la répéterais encore aujourd’hui.

Enfin, il n’est pas possible pour l’AIM de forcer Air Canada à garder tous les employés dans le programme de la SSUC. Cela exigera des modifications législatives de la part du gouvernement fédéral; nous insistons là-dessus, comme le montre le point 3 ci-dessus, et avec nos partenaires du NPD au Parlement. D’autres signatures sont nécessaires. Veuillez ajouter votre nom, puis l’envoyer à vos collègues, à votre famille et à vos amis.

Nous savons que c’est une période difficile pour tous nos membres, tant dans le District 140 que dans tous les districts et secteurs du Canada. Nous continuons de tous les supporter et de les représenter.

Fraternellement,



Stan Pickthall
Vice-président général

SP/jc